Si vous voulez un meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart

LIMITÉ.

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fev—Mar jeu dim

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

MARIAGES—Eugene Mestier Jr à Louise Villoz. Laurence Martin à Emma Frivo. Nelson Watts à Mary Zeringue. Edward Jones à Tonnie Tucker. Joseph Bernard à Dora Lindermann. Albert Bernstein à Christine M Siener. Edward Ryan à Elonora Naberschnig. Henry McConnell Jr. à Adele Lewis. George Granger Jr à Hélène Castan. Hugie Adams à Bridget Keenan. Benjamin P Graham à Mary Keifner. Louis J Lacoste à Josephine Prattini.

NAISSANCES—Mmes S. Mezzanares, une fille; O. Schultz Jr, une fille; F. Demouelle, une fille; W Roberts, une fille; P. Castaing, une fille; G. L. Honoré, une fille; J. A Rotif, une fille; J. Mayer, un garçon; C. G. Saites, un garçon; R T Wade, un garçon; C. F. Bauer, un garçon; H. Rupp, un garçon; G. Barone, un garçon; A. Lazard, un garçon; W. G. Simpson, un garçon.

DÉCÈS—P. Haurie, 7 ans, fièvre du Mississipi; Mme Cora E. Potch, 44 ans, Long Beach; Miss N. Bousman, 7 mois, Mandeville; Lne Jeannette Ernst, 6 ans, Avenue Whitney et Lamarque; A. S Jackson, 11 ans, 503 Flood; Mme Margaret Funck, 77 ans, 2100 Avenue Cleveland; Mary Jones, 6 ans, Mary et Poplar; Marie Rancourt, 20 ans, 104 St Pierre; P. Aubert, 24 ans, 1430 St Claude; Magdeleine Claus, 9 mois, 1933 Marigny; Mythe Butler, 2 ans, 1237 Saratoga; J. Eigler, 47 ans, Hôpital de Charité; Theresa Renier, 35 ans, 1019 Pothier; Louise Kneimann, 41 ans, 2021 avenue Jackson; C. Scuilo, 38 ans, 1116 Jena; J. Castanedo, 40 ans, 1720 N Villere; F. Bacon, 55 ans, 807 Toulouse; Annie Gordon, 40 ans, Turn Shakespeare Alms House; [illegible]

Les Enderle, violation de l'acte 34 de 1902.

Acquittés:

Wm Jobert, incendiaire; Jas Davis, actes de violence.

FAITS DIVERS.

Réclamations des employés

L'Union Universelle des Chargeurs des Marchandises qui sont envoyées par le "Southern Pacific Railroad and Steamship Company" ont formé un comité pour demander qu'un nouveau tarif plus rémunérateur leur soit accordé à partir du 1er septembre.

Les hommes reçoivent actuellement 30 sous par heure, pour la journée de travail, et 40 sous pour les heures supplémentaires et lorsque le service exige que les ouvriers travaillent le dimanche ou les jours de fêtes légalement chômées.

Ils demandent 40 sous par heure, régulièrement, par journée de travail de 9 heures, et 60 par heure pour les jours fériés.

Ils fondent leurs réclamations sur la rapidité avec laquelle ils font faire le travail, et les difficultés qu'il comporte, vu la variété des marchandises. Ils allèguent que leur travail est beaucoup plus pénible et difficile que celui des ouvriers qui travaillent sur la levée.

Les membres du comité nommés étaient MM. Louis Jonnson, président; Jesse T. Maynard, F. Raggio, John Douglas, P. R. Matthieu, secrétaire, Jos. Wilson et Thos. F. Ternot.

Entre autres demandes ils demandent:

Que neuf heures de travail régulier soient la limite des efforts réclamés, sauf dans des circonstances exceptionnelles; 40 sous par heure à partir du 1er septembre, les heures de travail étant avées de 7 h du matin à midi et de 1 h. P. M. à 5 h. P. M.

Que toute heure supplémentaire consécutive soit payée au taux de trois fois le taux ordinaire, plus la moitié du prix de cette heure; et que les dimanches et les jours fériés, le travail, s'il est nécessaire, soit payé au double.

Que les hommes employés sur la levée et les chargeurs de barges soient payés au même taux que les autres ouvriers.

Que le gang de trente hommes et un taleyer qui travaillent sur un navire, et qui après six heures pour chaque homme reçoivent le prix de chaque navire;

Que lorsqu'un homme aura été suspendu de ses fonctions sans motif et qu'il sera réintégré, il soit payé pour toutes les heures de travail qu'il aurait dû faire avec ses camarades, au même taux que eux, et depuis sa suspension.

Que la reconnaissance de l'organisation des ouvriers soit acceptée avec ses conséquences;

Que les jours légalement fériés, comme la fête de Noël, le "Thanksgiving day", le Vendredi-Saint, le 4 juillet, le Labor Day, les heures de travail qui seraient exigées soient payées double.

Qu'aucun membre ne soit renvoyé parce qu'il fait partie d'un union et qu'on ne tienne pas en suspicion les ouvriers qui appartiennent à une union.

Que toutes les escouades qui emmagasinent les bois de construction, le coton, le mélasse, le café, le riz, etc., comprennent au moins 8 hommes, y compris le capitaine de chacun des gangs.

Qu'on emploie autant que possible des hommes qui appartiendront à une union.

Dans le cas où la compagnie ordonnerait à quelqu'un de ses hommes de se rendre à une destination quelconque située sur le Mississipi, entre la ville et les côtes, pour charger ou décharger un navire en partie, travail quelconque concernant les attributions des ouvriers employés, les hommes seront payés au taux du tarif régulier à partir de l'heure où ce travail aurait été assigné.

Aucun ordre ne sera donné par d'autres que les contremaîtres de l'Union. Tous les différends seront soumis à des arbitres.

En cas de pluie, les ouvriers seront payés quand même le travail ne serait pas possible.

Un comité de 7 membres désignés jugera les différends qui pourraient surgir.

Le président Théo. F. Ternot et le secrétaire Wm Trauth ont signé les demandes soumises à la compagnie.

Mort de M. O'Connor.

Les amis et connaissances de M. John H. O'Connor ont reçu hier après-midi de Coburg Ontario, la nouvelle de sa mort qui datait d'hier matin.

M. O'Connor était souffrant depuis un mois environ. Pensant qu'un changement d'air lui ferait du bien, il avait emmené sa famille avec lui.

Pendant 50 ans, M. O'Connor est prouvé un homme intelligent et actif, ayant très jeune commencé à s'occuper sérieusement d'affaires. Il a toujours eu dans l'idée que la Nouvelle-Orléans était appelée à avoir une influence prépondérante aux Etats-Unis.

Il a combattu dans les rangs des Confédérés pendant la guerre de la sécession, quoiqu'il eût pu en abstenir. Etant d'origine irlandaise, il s'est alors engagé comme volontaire et a fait son devoir en citoyen.

Il y a longtemps qu'il a été nommé président de la Banque Nationale de l'Etat, mais il a dû résigner récemment ses responsabilités, vu sa santé. Il était intéressé dans nombre d'entreprises locales.

Il laisse une veuve, un fils et deux filles, dont l'une est mariée à M. W. S. Parfrey.

Dommages réclamés.

Georges Hardmann a enregistré un procès à la Cour civile de District, demandant $10,000 de dommages à la Seide Furniture Company pour blessures faites à son fils nommé Georges, le 5 août.

Le jeune Romano se promenait rue Quartier, entre Chartres et Decatur, quand arrivé devant la façade de la Seide Furniture Company une pièce de bois de construction est tombée sur la banquette, et malheureusement pour Romano qui a eu la jambe cassée, dit la plainte.

Testament validé

Le testament de Mme Isnard a [illegible] Mme Isnard donne à sa nièce Mme Marie E. Gaillard, femme de Jos. Comme, tout ce qu'elle possédera le jour de son décès, y compris la réclamation qu'elle a contre Louis E. May réclamation dont il doit rendre compte à ses héritiers.—Elle fait ce legs à sa nièce à la condition qu'elle aura soin de son frère. Jos. Comme est désigné comme exécuteur testamentaire.

Le gouverneur à la Nouvelle-Orléans.

Le gouverneur W. W. Heard revient de Camp Grounds près de Bay St Louis où il a passé quelques jours de vacances. Il était accompagné de sa famille. L'air de la mer a tellement tenté d'autant plus qu'il a mis à exécution ses projets de pêche. Il n'est pas revenu en double; mais il n'a point pris autant de poissons qu'il le souhaitait.

La chaleur a quelque peu fatigué. Il s'est arrêté à la Nouvelle-Orléans pour examiner la requête d'extradition de Barbarin.

Il est accusé par les autorités d'Oklahoma de s'être procuré de l'argent sous de faux prétextes et on le réclame.

Le gouverneur veut examiner le cas, et donner une prompte solution à cette affaire en ce qui le concerne.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Essayez une bouteille de ce Bitter la prochaine fois que vous aurez des désordres intestinaux et que votre foie sera inactif. Vous serez satisfait du résultat. Il guérit parfaitement.

Aigreurs, Migraines, Perte d'Appétit, Constipation, Dyspepsie et Indigestion.

Un Sommeil Réparateur Vient

après un bain avec le

Savon Sulfureux de Glenn

Il calme, tout en nettoyant. Ses propriétés médicinales débarrassent la peau de toutes ses impuretés. Les éruptions, brûlures, coupures, dartres farineuses, cèdent rapidement à son action curative.

AVIS—Le Savon Sulfureux de Glenn de seul original est incomparable et merveilleux dans son effet réparateur. Ne prenez pas d'autre chez pharmaciens.

Réunion des Confédérés.

Un ordre a été transmis par M. Henry H. Clark, commandant de division, du quartier général du Camp Beauregard, No 156.

Par suite d'ordres, M. Ralston F. Greene est nommé aide-de-camp adjudant de la division et sont nommées marraines: Mme S. W. White, d'Alexandrie, demoiselle d'honneur, Mme Gracie Allen, de Franklin, chaperon, Mme W. W. Blackman, d'Alexandrie.

Des cars ont été requis pour mardi prochain à 6 heures 45. Ils transporteront les invités qui seront les hôtes du camp.

Les organisations invitées sont: l'Union des Vétérans Réguliers, l'Association du Monument du Souvenir, la présidente des Filles de la Confédération et la présidente du Chapitre de la Nouvelle-Orléans. Mme Lula Dejery, marraine pour le camp Beauregard.

Les délégués du Camp Beauregard devront avoir soin du car spécial qui se rendra à Alexandrie. Il sera désigné par des drapeaux rouges et blancs à chacune de ses extrémités et sera tout particulièrement réservé aux membres de la Confédération et à quelques hôtes distingués. Mme H. C. Mackie sera le chaperon du Camp Beauregard. Mlle Josephine Lobdell de Natchitoches a été choisie pour marraine du Camp Beauregard. Elle représentera les autres voyageurs en route, ainsi que de nombreuses délégations de vétérans de dames appartenant aux différentes organisations de la Confédération.

Les membres de l'Association de la Presse tout leur possible pour donner par leur nombre une marque d'intérêt dont le but sera de prouver leur patriotisme et leurs bons offices. M. John D. Nix remercie chaleureusement ceux qui répondront à l'appel du commandant, et signe: ordre général: au-dessus duquel M. Ralston F. Greene a adjudant a apposé sa signature.

Manque de serrurier

Mme Hardin possède, dans cette district, une propriété située dans une partie fort peu protégée et sur voie, et entourée de bâtiments. On surréclame ses taxes, et ses locataires ne la paient point et la quittent. Ses voisins ont plus d'une fois essayé de mettre le feu chez elle.

Elle avait pensé en achetant plusieurs terrains et en avant plusieurs immeubles, que sa vieillesse serait à l'abri du besoin et elle perd de plus en plus ses illusions.

Cette situation a sur sa santé une influence morale et matérielle qui ne lui fait point voir la vie en rose et qui l'expose à des avanies.

Aussi a-t-elle enregistré une pétition à la Cour civile de District demandant qu'on s'étonne que l'on veut la vendre ses propriétés pour taxes dues, vu les désagréments qu'elle a eus, et le peu d'attention qu'on a pris au sujet de ses réclamations.

Actuellement elle demande qu'on suspende les mesures de rigueur qui la menacent et qu'on ordonne au conservateur des hypothèques de supprimer sur ses livres les taxes qui lui sont dues.

M. Hardin partage les doléances de sa femme sans pouvoir en faire cesser la cause.

Lait falsifié.

Des échantillons ont été faits à la première cour de recorder contre F. G. Moll, qui demeure à l'angle des rues Erato et St Charles, et R. A. Corbin, qui tient un lait [illegible] ont rendu du lait falsifié.

Deux plaintes ont été portées contre Morrow, qui a tenté empoisonner M. Cone et toute sa famille.

M. Cook a sur les effets des produits que Morrow a l'habitude de vendre d'après les condamnations qui sont à son act.?

Toute la famille a été gravement indisposée.

BASE-BALL.

LIGUE DU SUD.

Atlanta, 3; New Orleans, 1.
Birmingham, 4; Shreveport, 1.
Memphis, 8; Nashville, 2.
Memphis, 13; Nashville, 0.
Little-Rock, 8; Montgomery, 3.

LIGUE NATIONALE.

Chicago, 7; New York, 3.
New York, 8; Chicago, 1.
Cincinnati, 4; Brooklyn, 3.
Philadelphie, 2; Pittsburg, 2.
St-Louis, 6; Boston, 4.

LIGUE AMÉRICAINE.

St-Louis, 5; Boston, 1.
Chicago, 9; New York, [illegible].
Cleveland, 3; Philadelphie, 0.
Washington, 6; Detroit, 4.
Washington, 3; Detroit, 2.

Heiskell's Ointment

Ces deux remarquables remèdes de Heiskell Onguent Heiskell seuls que les remèdes internes poursuivis ont échoué. Lorsque partie affectée a été lavée avec Savon Heiskell Onguent Heiskell fera disparaître Taches, Boutons, Eruptions et rougeurs, Gonflements, Eruption, Teigne, Ulcères, Hémorroïdes, Démangeaisons, Brûlures et gerçures, Eczéma, Echauffements, Peau la plus douce et belle. Pharmaciens recommandent ou demandez.

Les Pharmaciens le vendent.

Demandez aux pharmaciens.

HEISKELL & CIE, Philadelphie.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

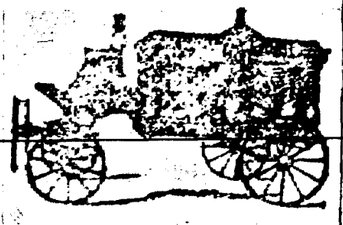

Henri Bonnot, Directeur.

No 823 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED,

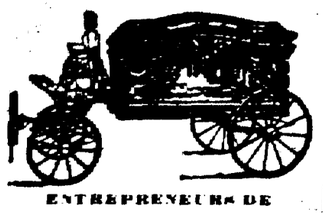

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous tenons de nombreuses spécialités.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2082.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Arrangements faits aux prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

PETITES ANNONCES

DEMANDE Une jeune fille française [illegible] française qui désirerait faire des études à St Louis trouve un [illegible] nourriture dans la famille d'un [illegible] en échange des leçons de français [illegible] de 14 ans à 12 ans. On donne et demande des références.

Ecrire M. le docteur J. B. Ross 1908 E Grand Av. St Louis Mo

25 août—3t

DEMANDE Une femme blanche pour coucher à la maison. S'adresser 115 rue Decatur. 25 août—1t

A VENDRE Cottage double 1112 et 1114 rue Mandeville, 4 chambres de chaque côté. S'adresser 830 rue Marigny.

20 août—2 sem—mar—jeu—dim

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, le 15 août 1903.—Des soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans à ce bureau, jusqu'à mardi, le 15 septembre 1903 à 7.30 heures p. m., pour la construction du hangar de la rue Céleste. Dépôt $2,000, paiements 90,000 mensuellement sur du montant entier du contrat.

Plans spécifications, formes de soumissions, etc., sont enregistrés au bureau des ingénieurs Coleman, Malochée & Villere, No 1109 Batisse Hennen. Nouvelle-Orléans par lesquels des deux comptes seront fournis sur un dépôt de quinze dollars, lesdit dépôt sera remboursé sur la livraison dudit jeu en bon état.

Le droit est réservé de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

HUGH McCLOSKEY, Président.

16 août—16 au 15 sept inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 1er septembre 1903 à 7.30 heures P. M., pour fournir au Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, avec des planches, qui pourront être ordonnées pendant une période d'un an de la date du contrat.

Les spécifications sont enregistrées au bureau. Un dépôt d'un chèque certifié pour $1,000 de façon à assurer la signature du contrat. Le droit est réservé de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

Les soumissions devant être endossées Soumissions pour fourniture des planches brutes.

HUGH McCLOSKEY, Président.

13 août—13 au 1er sept inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903.—Des soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans à ce bureau jusqu'au mardi, le 1er septembre 1903 à 7.30 heures p. m., pour la construction du quai de la rue Céleste, les matériaux pour lequel devant être fournis par ledit Bureau.

Dépôt, $1,000; paiements, 80,000 mensuellement sur 100,000 de l'estimation de la valeur du contrat.

Plans spécifications, formes de soumissions, etc., sont enregistrés au bureau des ingénieurs Coleman, Malochée & Villere, No 1109 Batisse Hennen, Nouvelle-Orléans, par lesquels des deux comptes seront fournis sur un dépôt de quinze dollars, lesdit dépôt sera remboursé sur la livraison dudit jeu en bon état.

Le droit est réservé de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

HUGH McCLOSKEY, Président.

13 août—au 1 sept inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, le 11 août 1903—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau, par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, jusqu'à mardi, le 25 août 1903 à 7.30 heures p. m., pour fournir traiter et délivrer tels pilotis et planches qui pourront être requis pour une période d'un an de la date du contrat.

Dépôt $2,000. Paiements, mensuels. Bon $10,000.

Les spécifications, les formes des soumissions, etc., sont enregistrées au bureau des ingénieurs Coleman, Malochée & Villere, No 1169 Bâtisse Hennen, par lesquels des deux comptes seront fournis en déposant Dix dollars chacun, lesquels dépôts seront remboursés sur leur livraison sauve et en bon état.

Le droit de rejeter chacun ou toutes les soumissions est réservé.

HUGH McCLOSKEY, Président.

11 août—11 au 25 inc

Faites votre Propre Blanchissage

AVEC LE

Magic White Soap and Powder,

Qui Rendent le Linge Souple et Blanc.

Au Détail—2 paquets de Poudre pour 5c, 2 morceaux de Savon pour 5c

9 mai—1an—mar sam

COLLEGE DES JESUITES.

Réouverture LUNDI le 7 septembre. Le programme des études comprend les cours classiques commerciaux et préparatoires. Le département militaire est sous la surintendance d'un instructeur envoyé par le gouvernement des E. U. Pour renseignements s'adresser au Vice Président le Rev. JNO McCREARY S J

Rev. H. S MARING S J., Président

23 août—2 sem

AMUSEMENTS.

ATHLETIC PARK

PLUS DE BEAU TEMPS

Olympia Opera Co.

La septième et dernière semaine.

La série

"THE PEARL OF PEKIN"

"SHIP AHOY"

Vendredi et samedi

"GIRL FROM PARIS."

Demain matinée

"OLIVETTE"

Dimanche soir: Représentation d'adieu.

"MAID PASHA"

Pas d'augmentation dans les prix.

14 jun—

WEST END.

TOUS LES SOIRS.

Présentant

L'Orchestre Militaire et de Concert d'Armand Venzey

de 35 musiciens.

Tous les soirs, 6.30. Dimanches, 8 heures. Madge Maitland. Les Lawrence. Eva Mont. Vitagraphe populaire avec toutes les nouvelles scènes du jour. Sièges réservés 10c en vente une semaine à l'avance chez A. Baldwin, coin des rues Commune et Camp. U. J. Virgin, 838 Canal.

19 av—

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER

NEW CAMELIA,

Commençant le 16 avril 1903.

Départs de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs Elysées.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quitters Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

Le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les mercredis et dimanches à l'arrivée du train de 6 h. A. M.

Frets reçu tous les jours à la gare de transbordement de Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents.

No 328 rue Carondelet, coin Union.

16 avril—

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné secrétaire du Juri de Police de la Paroisse de St Bernard, Bureau de Police de St-Bernard, Lne, jusqu'au 7 septembre 1903 à midi, à laquelle heure elles seront ouvertes par le Président du dit Juri de Police en session ouverte à la Maison de Cour de la Paroisse de St Bernard pour Dépôt de cinquante mille dollars ($50,000) de bons de quarante ans négociables de la paroisse de St Bernard, portant 5 pour cent d'intérêt en dénomination de $500 chacun, pour la construction et la conservation des chemins public et des rues dans la paroisse de St Bernard. L'intérêt payable au recollement et les bons garantis par une taxe de deux et un demi mill pour quarante ans. Envoyez nous un chèque certifié de 5 P. C. Les soumissionnaires doivent fournir une référence satisfaisante au sujet de leurs positions financières. Aucune soumission au-dessous du pair ne sera considérée. Des renseignements complets seront fournis sur application au soussigné le juri de police se réservant le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions.

LOVINSKI NUNEZ
Président du Juri de Police de la Paroisse St Bernard.

ALCIDE GUTIERREZ,
Secrétaire du Juri de Police de la Paroisse St Bernard.

23 août—23 24 25 26

HOTELS.

GREAT

SOUTHERN HOTEL,

Gulfport, Miss.

Est ouvert au public. C'est un Hotel Commercial et un Lieu de Plaisance entièrement moderne et à la hauteur des temps. Deux cent cinquante chambres, et en suite d'appartements avec ou sans bain; eau chaude dans chaque chambre avec eau froide et froide, lumière électrique, ventilateurs électriques, toutes les fenêtres et portes sont entièrement protégées par un écran grille. Un orchestre complet donne des concerts tous les jours pendant la saison. Nous avons tous les agrèments extérieurs. L'hôtel est tenu sur le plan européen, avec des salles blanches dans tout l'établissement. Pour retenir des chambres obtenir les taux et tous autres renseignements s'adresser

CYRUS H. CLARKE, Gérant.

2 août—1m

PETER GALLAGHER,

ENCANTEUR

—Et Agent—

Propriétés Foncières et Assurance.

Voyez le et vous serez satisfait.

No 826 rue Commune

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Ses sessions ouvertes.

Constant Ernest, Anna Kummer, Mme Oscar Isnard Ernest Kummer, Etat Louisiane, Mme Anna Kummer séparée de biens et de corps.

La ville de la Nouvelle-Orléans vs P. G. Moll et expropriation.

Geo H. Hardin vs Seide Furniture Mfg Co, action en dommages de $10,000.

The Pittsburg Mfg Co vs F. Lautner Mfg Co, demande d'un receiver.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Augéin.

Conjugations:

E. V. Dutros, menaces. Laura Anderson vs Wadsworth, attaque et blessures. Ida Carson vs Mitchell, violation de l'acte 34 de 1902. Geo. M. Wadsworth, port d'arme cachée. Morris Oxner menaces. John Mitts, actes de violence.

Condamnations:

Chas M. Wagner, Rose Monds, Annie Eénette, A. Sandman, Baptiste Hanson, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Ida Anderson, Mary Lacher, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération. Lucy Randall, attaque, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération; John Varion, larcin, $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Engagement:

Sidney Mantel, actes de violence.

Ne pas Poursuivre:

Jas Enderle, violation de l'acte 34 de 1902.

Acquittés:

Wm Jobert, incendiaire; Jas Davis, actes de violence.

---

bientôt sa revanche.....A la suite d'un écoulement, mon malheureux camarade fut blessé mortellement. J'avais été enseveli en même temps que lui. On crut un moment que le sinistre avait fait deux victimes....Je survécus....

—Est ce possible!....Ainsi le pauvre exilé n'a pas pu jouir de ses richesse!

—Non!....Pendant les interminables nuits polaires, il m'avait recouté toute son existence comme je lui avais confié la mienne.....A ses derniers moments, en me disant un éternel adieu, mon pauvre ami a exigé de moi un serment.....Il avait une fille laissée derrière lui en Europe, qui avait été sa seule raison de vivre, de lutter, l'unique lien qui l'avait rattaché à la terre. Puisqu'il mourrait sans l'avoir revue, sans avoir eu la joie de la serrer dans ses bras, il me demandait de la retrouver et de la mettre en possession de l'héritage qui lui revenait, c'est-à-dire la moitié de notre fortune commune....Il eut même la force de régulariser par écrit ces dispositions "in extremis"....Puis, il mourut en paix....

Jacques eut un soubresaut.

Il n'y avait pas d'erreur possible.

Le jeune homme avait fait preuve de bien peu de perspicacité au début de cet entretien.

Dès les premiers mots, la lumière aurait dû se faire dans son esprit.

Pourtant, il fallait une certitude.

D'une voix saccadée, il reprit:

—Puis je vous demander comment s'appelait votre compagnon?

—Aujourd'hui, ce nom n'a plus besoin de demeurer un mystère....Il s'appelait Georges Davenesle.

Aucun doute ne pouvait subsister. Brunemont éprouvait un saisissement inexprimable.

—Georges Davenesle! répéta-t-il machinalment.

—Antoine Brunemont, votre père, avait dû vous parler de lui, n'est ce pas?

—Certes, monsieur.

—Peut être, il vous avait appris tout ce qui concernait ce malheureux.

—Tout.

Très pâle à l'évocation de ce passé José Rivas interrogea lentement:

—Il vous reste à me dire, monsieur, où est la fille de mon malheureux ami, où est Denise Davenesle.

Il sembla à Jacques que deux griffes de fer l'étreignaient à la gorge.

Enfin, il recouvra la parole et balbutia:

—Denise!

—Votre père vous l'a confiée en mourant, m'a dit, à Runnivercke, la vieille Barbara, la servante qui l'éleva en même temps que vous.

—C'est vrai.

—Vous comprenez que j'ai hâte de voir la fille que mon pauvre ami aimait tant, l'enfant à laquelle allaient toutes ses pensées, toutes ses espérances, et dont il m'a légué la charge.

—Je le comprends.

—Veuillez donc me dire, sans plus tarder, où elle se trouve.

Il était impossible d'éluder la question.

Machinalement, sans presque se rendre compte de la suggestion à laquelle il cédait, Jacques répondit:

—Elle est ici.

—Vraiment! Ah!! Faites-la venir, je vous en prie!

—C'est que....C'est difficile en ce moment.

—Elle n'est pas malade, au moins? questionna Rivas avec anxiété.

Le jeune homme eut un geste rassurant.

—Denise,—ou Cécile, comme l'appelait mon regretté père en souvenir de ma sœur,—se porte bien.

—Alors?

—Vous pensez bien, monsieur Rivas, poursuivit le fils d'Antoine Brunemont, que, depuis si longtemps, Cécile privée de toutes nouvelles de son père, avait commencé à désespérer. Celles que vous nous apportez sont loin d'être, hélas! ce que la chère enfant pouvait souhaiter, et je suis heureux qu'elle ne se trouve pas ici en ce moment pour m'éviter le choc terrible qu'elle va supporter.

—Vous avez raison.

—Ma sœur s'est rendue aujourd'hui chez une de ses amies, aux environs de Paris.

—Vous avez dit votre sœur, souligna José Rivas avec émotion.

Jacques se hâta d'ajouter:

—Vous connaissez par Georges Davenesle la bienveillance, la bonté, la tendresse incomparables de mon pauvre père....Tenant fidèlement la promesse faite à son ami, il avait voulu que la fille de l'exilé devînt son enfant. J'ai continué sa mission, cette mission sainte.....Cécile m'a toujours appelé son frère.

—Qu'il soit béni une fois de plus l'homme de cœur et de bien qui s'appelait Antoine Brunemont.....proclama l'étranger avec une sorte de ferveur.....Mais si Cécile n'est pas à Paris, je ne pourrai donc pas la voir aujourd'hui?

—Dame, cela ne me semble guère possible.

—C'est bien. J'attendrai....J'attendrai, jusqu'à demain.

Jacques poursuivit:

—Quel changement va survenir tout à coup dans l'existence de cette enfant! Savez vous que cela tient du prodige?

—Se souvenait elle de son père?

L'hypocrite répondit d'une voix mielleuse:

—Le mien intérêt parlait tous les jours, et elle n'a jamais cessé de prier pour l'absent.

—Chère enfant!....Dites-moi comment elle est, faites moi son portrait!

—Il me semble,—et chacun est de mon avis,—qu'elle est délicieuse. Vous verrez demain si vous partagez cette opinion.

—Et son caractère?

—Antoine Brunemont l'a façonnée à son image. Elle est bonne, généreuse, compatissante....Toutes les promesses de son visage, son cœur les tient.

Un épanouissement de bonheur éclairait le visage de José Rivas.

Son ami pouvait dormir en paix sous la terre lointaine où il reposait.

L'enfant qu'il avait laissée dernière lui était bien la jeune fille accomplie qu'il avait rêvée.

—Et, dites moi encore, continua-t-il, vous vous aimez bien tous les deux?

—De tout notre cœur! Jamais un nuage ne s'est élevé entre nous.

—Ah! monsieur Jacques Brunemont, si l'étranger avec élan, vous êtes digne de votre père!

—Je m'efforce de suivre les exemples qu'il m'a donnés.

—Vous serez récompensé suivant vos mérites.

—Je le suis déjà en face du bonheur qui échoit à Cécile.

—Au nom de mon ami qui n'est plus je vous remercie!

—Ah! soupira le misérable, il aurait fallu que Georges Davenesle pût vous accompagner!....On a bien raison de dire que le bonheur parfait n'est pas de ce monde!

—Georges Davenesle vous aurait exprimé les mêmes sentiments que moi. Il vous eût assuré de son ardente gratitude, déplorant comme moi de ne pouvoir rendre grâce à l'homme de bien dont vous avez continué l'œuvre.

—Je n'ai fait que mon devoir, monsieur, et je l'ai trouvé très doux.

Brusquement, comme si une douloureuse pensée lui venait:

—Mais puisque vous devez remplacer son père auprès de Cécile, c'est donc....c'est donc que vous allez me l'enlever!....

—J'ai promis à son père de la garder avec moi et de veiller sur elle jusqu'au moment où elle se marierait, si par malheur, à mon retour en Europe, M. Antoine Brunemont ne vivait plus.

—Elle sera si riche maintenant que sa nouvelle situation m'imposera la plus grande réserve.

—La fortune de Cécile ne lui fera pas oublier tout ce qu'elle doit à votre père et à vous.

Le bouleversement que Jacques éprouvait le servait à merveille.

Comment José Rivas eût il soupçonné que cette émotion dont il voyait la trace sur le visage du jeune homme n'était qu'une rage d'autant plus effroyable qu'elle devait rester sourde et dissimulée.

Si ce voyageur était arrivé quelques mois plus tôt, Jacques n'aurait pas eu besoin d'utiliser ses petits talents de faussaire.

La scabreuse opération à laquelle il avait dû se livrer sur le carnet de chèques de Cécile n'aurait plus eu sa raison d'être; et la petite sœur serait toujours à Vulaines, confiante dans la droiture et dans l'affection de celui, que, maintenant, elle avait démasqué.

Fallait il donc renoncer à toute espérance à la suite de ce malencontreux désaccord?

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS

MRS. WINS LOW'S SOOTHING SYRUP

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.